

DES PROFILS D'INGÉNIEURS AU SERVICE DE L'ASSURANCE DES INDUSTRIELS



Nicolas Vanywaede

Compagnie d'assurance française, spécialisée dans les risques d'entreprises, Albingia accompagne ses partenaires courtiers avec une expertise unique. ***Trois ingénieurs de la Compagnie, Nicolas Vanywaede, Souscripteur Risques de la construction, Pierre Hози, Souscripteur Risques techniques et Clarisse Lefebvre, Inspectrice technique prévention, nous parlent de leur valeur ajoutée au service des besoins des industriels.***



Pierre Hози

Albingia est un acteur historique en Risques de la construction. Quels sont les principaux enjeux assurantiels des chantiers de construction ?

Nicolas Vanywaede : C'est la loi Spinetta, promulguée en 1978, qui a rendu obligatoire l'assurance construction en France, protégeant ainsi les maîtres d'œuvre et leurs clients en cas de sinistre sur l'ouvrage, jusqu'à 10 ans après sa construction. Depuis 40 ans, cette loi a connu de nombreuses mutations sous l'impulsion des évolutions juridiques. Dans cet environnement, l'assureur doit alors accompagner les professionnels du secteur avec une expertise technique et juridique pointue pour proposer des solutions adaptées à chaque risque.

Bâtiments en bois de grande hauteur, logements connectés, transition énergétique, matériaux de construction innovants, nouvelles normes thermiques... : le secteur est confronté à des mutations technologiques et sociétales majeures et la demande des industriels évolue en conséquence. Là encore, l'assureur doit s'adapter pour répondre à leurs besoins d'assurance.

L'assurance construction étant sur du long terme, il faut rappeler que l'un des enjeux majeurs aujourd'hui est de savoir choisir un assureur fiable et pérenne qui pourra vous accompagner dans la durée.

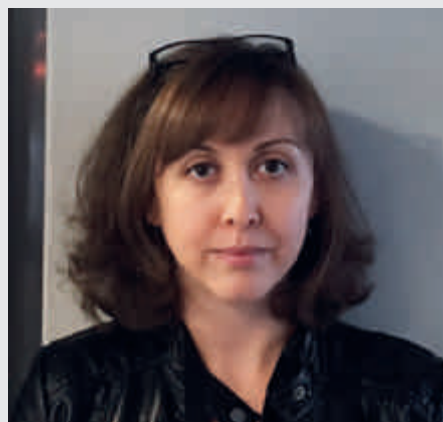
Quelle est la valeur ajoutée d'un ingénieur Albingia pour répondre à ces enjeux ?

N.V. : Les professionnels de la construction doivent compter sur un assureur aussi expert que fiable. Albingia c'est une présence sans discontinuer sur le marché des Risques de la construction depuis 40 ans ; les ingénieurs de la compagnie peuvent ainsi capitaliser sur cette expérience unique sur le marché ! Nos équipes sont à la pointe des évolutions techniques et juridiques. J'adapte ainsi chaque contrat aux besoins du professionnel.

L'une des forces d'Albingia est aussi de miser sur la technicité de ses collaborateurs et sur leur diversité. Ingénieur de formation, mon expérience dans la construction m'a permis d'acquiescer cette réelle expertise différenciante : j'apporte aujourd'hui les solutions les plus pertinentes pour le client.

Présentes sur tout le territoire français, nos 7 délégations régionales sont de véritables organes décisionnels au plus près des courtiers. Cela confère effectivement aux collaborateurs beaucoup d'autonomie et de responsabilité.

La solidité financière de la compagnie garantit également aux courtiers et à leurs assurés entrepreneurs un accompagnement sur le long terme : Albingia affiche aujourd'hui un ratio de solvabilité de plus de 3 fois supérieur aux



Clarisse Lefebvre

exigences de solvabilité réglementaires.

Dans un domaine de l'assurance construction très concurrentiel, il faut allier technicité et réactivité. Mon profil d'ingénieur me permet d'être rigoureux et exigeant dans la gestion des dossiers.

Les Risques techniques requièrent également un profil d'ingénieur. Quels types de solutions proposez-vous ?

Pierre Hози : Nous assurons tous types d'entreprises (PME/PMI, ETI, grandes entreprises...) en Bris de machines, Tous risques chantiers ou encore sur des garanties Montage-essais pour couvrir l'appareil de production pendant la phase de montage. Nous avons également une réelle expertise dans l'assurance des engins de chantiers.

Nous accompagnons également les professionnels des énergies renouvelables : Albingia est l'un des rares acteurs du marché à proposer des solutions assurantielles couvrant les opérations d'installation de centrales de toutes les énergies renouvelables (biomasse, hydroélectricité, photovoltaïque/éolien et géothermie), depuis la phase de construction jusqu'à l'exploitation.

Sur ces risques complexes notamment, les industriels du secteur recherchent des solutions d'assurance véritablement personnalisées et un apport technique pointu. Mon profil d'ingénieur est un atout pour les accompagner au quotidien. Je souhaite également préciser qu'Albingia a été la toute première compagnie à introduire l'assurance Risques techniques sur le marché français. Elle se positionne non seulement comme acteur clé mais également comme pionnière sur ce marché.

Quelles sont les spécificités du métier de souscripteur Risques techniques ?

P.H. : Chez Albingia, un souscripteur Risques techniques se doit d'être pluridisciplinaire :

il doit avoir de parfaites connaissances techniques et juridiques et une excellente compréhension des risques pour une prise de décision experte qui va engager la Compagnie. Des qualités commerciales sont aussi essentielles pour le suivi de la relation courtier-assureur. Ma formation d'ingénieur réalisée à Centrale Nantes m'a permis d'acquérir les outils techniques pour accompagner les entrepreneurs dans un secteur caractérisé par l'émergence des nouvelles technologies.

De plus, ma première expérience professionnelle dans les études en génie civil m'a permis de jongler entre expertise et capacité d'analyse pour évaluer et identifier les risques de manière exhaustive. Les professionnels que nous assurons attendent de moi une réponse toujours experte.

Albingia propose un accompagnement spécifique des industriels en faisant intervenir des inspecteurs prévention. Quelle est concrètement votre valeur ajoutée pour ces entrepreneurs.

Clarisse Lefebvre : Pour optimiser la protection de son entreprise, un industriel doit être accompagné et conseillé. Grâce au savoir-faire d'une équipe technique ayant des compétences multiples, nous intervenons tout au long de la vie du contrat d'assurance en jouant un véritable rôle de conseil auprès de l'assuré, mais aussi auprès du courtier, dans la prévention des risques.

Albingia se dote ainsi de profils aguerris, notamment de type ingénieur, ayant de solides connaissances en matière de réglementation (code du travail, code de l'urbanisme, code de l'environnement), mais aussi des expertises techniques poussées reposant sur différentes expériences dans les domaines industriels. Étant l'unique interlocuteur en relation directe avec l'industriel, outre mes compétences techniques, je dois faire preuve au quotidien

d'un bon sens relationnel, pour apporter des conseils ou recommandations en matière de prévention.

Je remarque que cette profession est de plus en plus spécialisée et professionnalisée. Le préventeur doit répondre à un contexte économique et réglementaire de plus en plus exigeant.

Quel est l'apport de votre formation d'ingénieur pour Albingia, et pour ses clients, les courtiers en assurance ?

C.L. : Albingia s'appuie sur la réactivité et la diversité de ses ressources humaines ayant des compétences multidisciplinaires.

Ma formation d'ingénieur au sein de l'École des Mines ParisTech m'a permis d'acquérir des automatismes nécessaires en assurance pour évaluer parfaitement le risque. J'ai pu ensuite renforcer mes acquis grâce à mes expériences professionnelles dans le secteur industriel. Je parle ainsi le même langage que les professionnels que nous assurons. ×

EN BREF

Albingia est une compagnie d'assurance française, indépendante, spécialiste des risques d'entreprises, qui distribue ses solutions via un réseau de courtiers. Elle couvre les besoins en assurance des entreprises, quel que soit le secteur d'activité, en garantissant l'outil de production, la perte d'exploitation, les bâtiments, la responsabilité civile, les marchandises transportées, l'événementiel... Présents sur toute la France au travers de 7 délégations régionales, les 250 collaborateurs d'Albingia apportent aux courtiers une expertise unique sur le marché des risques d'entreprises.